

*Les crédits*

une province comme la mienne, en plafonnant le Régime d'assistance publique du Canada.

La situation est extrêmement difficile. Une province sur laquelle nous comptons depuis toujours pour nous sortir des périodes difficiles comme celle-ci est frappée à la fois par le plafonnement des sommes versées au titre du Régime d'assistance publique du Canada et par l'élection d'un gouvernement provincial néo-démocrate qui est tout simplement incapable de faire face à la réalité.

J'en arrive enfin à la dernière phrase de cette motion d'opposition où le NPD affirme qu'il va mettre en oeuvre un plan pour assurer la création d'emplois et la prospérité des Canadiens. En écoutant les députés néo-démocrates aujourd'hui, je n'ai pu croire à quel point ils mettaient peu l'accent sur le rôle que les petites entreprises peuvent jouer dans la création d'emplois.

Le fait est que ce sont ces petites entreprises qui représentent le plus grand espoir de créer des emplois au Canada. La plupart de nos grosses sociétés réduisent leurs effectifs. Elles procèdent à une restructuration et elles licencient. Le secteur des petites entreprises crée 80 p. 100 de tous les emplois à l'heure actuelle. Je n'ai pu m'empêcher de remarquer que nos collègues néo-démocrates ne comprenaient pas que c'était sur ce secteur qu'ils devaient faire porter vraiment leurs efforts dans le cadre d'un plan de relance économique.

Nous, du Parti libéral, avons des points de vue bien arrêtés et nous appuyons depuis toujours très fermement les petites et moyennes entreprises. Lorsque, il y a trois semaines, le gouvernement a présenté son projet de loi sur les prêts aux petites entreprises à la Chambre, nous l'avons appuyé et fait en sorte qu'il franchisse toutes les étapes en un temps record. Ce jour-là, le gouvernement a promis qu'il ferait tout pour promouvoir la Loi sur les prêts aux petites entreprises et veiller à ce que toutes les institutions financières et les petites entreprises canadiennes soient au courant des mesures particulières prévues dans la loi.

Il s'agit d'une bonne mesure législative, et je dois féliciter le ministre des Finances d'avoir eu l'idée de garantir dans une proportion de 90 p. 100 les prêts ne dépassant pas 250 000 \$ qui seraient consentis aux petites entreprises faisant un chiffre d'affaires de cinq millions de dollars au maximum. C'est une bonne idée dont le gouvernement, hélas, ne sait même pas tirer parti. Il reste là les bras croisés à ne rien faire, au lieu de donner suite à cette idée.

Je n'arrive absolument pas à comprendre que trois semaines après que cette question ait été examinée à la Chambre, le gouvernement ne voit pas que le secteur des petites entreprises a besoin de son aide, de ses encouragements, qu'il n'ait pas bougé d'un cran pour promouvoir cette mesure législative. Vous me direz que la Loi n'a pas reçu la sanction royale. J'ai vu des douzaines et douzaines de fois à la Chambre le gouvernement dépenser l'argent des contribuables pour promouvoir des initiatives à l'étape de la deuxième lecture. Pourquoi n'en fait-il pas de même dans le cas des petites entreprises?

Quand je vois qu'il existe une telle initiative et qu'on n'en tire pas parti, cela m'amène à m'interroger sérieusement sur le but véritable de cette mesure législative. Peut-être cette mesure était-elle censée faire partie d'un budget? Mais quand il s'agit de mettre la loi à l'épreuve, elle ne donne aucun résultat.

Cela m'ennuie. Ces deux dernières semaines, les gens de ma collectivité—et j'ai entendu dire que c'était la même chose dans d'autres régions du Canada—qui se sont présentés à leur banque pour demander qu'on leur accorde un prêt en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises n'ont eu aucun succès. Il y a trois semaines, j'ai dit que j'allais revenir sur cette question, tant que le gouvernement ne s'en occuperait pas. Je n'arrive pas à comprendre.

Aujourd'hui, nous avons entendu les néo-démocrates qui sont intervenus à la Chambre dans le cadre de leur motion. Quel objectif visent-ils dans leur plan pour aider les petites entreprises? Laissez-moi vous expliquer.

• (1745)

Ils ne pouvaient même pas en fixer un, parce qu'il y a à peine six mois, contre la volonté de 95 p. 100 du secteur de la petite entreprise, ils ont présenté le projet de loi C-40 qui a pratiquement anéanti le moral de la plupart des petits entrepreneurs ontariens. On relève donc une légère contradiction. Autrement dit, en Ontario, les néo-démocrates présentent le projet de loi C-40 qui nuit au moral de la petite entreprise et ils sont fidèles à eux-mêmes aujourd'hui en ne formulant pas d'objectif concret.

Dans le texte même de la motion, ils parlent d'abroger l'Accord de libre-échange canado-américain. D'où sort-on? Quand on a des échanges commerciaux de près de 240 milliards de dollars, ne doit-on pas accorder au partenaire commercial le bénéfice du doute sur ses attitudes, l'estimer assez intelligent et capable de faire des concessions dans les négociations, pour comprendre que certaines des choses qui étaient importantes pour notre